

<http://clg-ernest-bildstein-gien.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article406>



Autorisation de sortie de territoire

- Espace Pédagogie - Voyages et sorties pédagogiques - Documents voyages -

Péd^a

Date de mise en ligne : mardi 24 janvier 2017

Copyright © Site Internet du collège Ernest Bildstein - Tous droits réservés

Autorisation de sortie de territoire

Depuis début janvier 2017, une autorisation de sortie de territoire est obligatoire pour les élèves mineurs se rendant à l'étranger sans leurs responsables légaux.

En conséquence, pour les séjours scolaires, tous les parents doivent fournir cette attestation. Avec celle-ci, la production d'une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité est obligatoire.